



Union Française de l'Électricité

## Position de l'UFE concernant l'organisation d'un appel d'offres pilote pour les effacements indissociables de la fourniture

L'UFE salue l'ambition du Gouvernement d'accompagner le développement de la filière des effacements par la mise en place notamment d'un nouveau dispositif de soutien pour le développement des effacements indissociables d'une offre de fourniture (EIF). Les offres de fourniture reflétant la dynamique des prix de marché constituent en effet un moyen simple et peu coûteux pour exploiter le gisement disponible de pilotage dynamique de la demande tant pour le segment diffus ou pour celui des entreprises.

A ce titre, le développement de capacités d'effacement par les fournisseurs pourrait effectivement faire partie des leviers permettant de pallier les répercussions de la crise sanitaire sur l'approvisionnement en électricité pour l'hiver 2020-2021. Pour autant, la faisabilité pour les fournisseurs de développer de nouvelles capacités d'effacement s'avère particulièrement complexe dans des délais aussi contraints. La capacité d'un tel appel d'offres à faire émerger des volumes significatifs à si brève échéance apparaît incertaine, sans pour autant compromettre la contribution des effacements tarifaires à la sécurité d'approvisionnement à plus long terme.

Dans ce contexte, l'UFE considère que les difficultés inhérentes à ces délais particulièrement contraints ne doivent pas compromettre ni reporter les travaux débutés autour du soutien au développement de volumes significatifs d'EIF. La poursuite de ces travaux, s'agissant notamment des modalités de ce soutien (choix entre guichet ouvert et appel d'offres, modalités d'éligibilité des offres, cohérence avec l'appel d'offres effacement, etc.), d'ici la fin de l'année 2020 et au cours de l'année 2021, permettront en effet aux EIF de participer utilement à l'amélioration de l'équilibre offre/demande pour les hivers 2021, 2022 et 2023 – pour lesquels le dernier Bilan prévisionnel de RTE requiert une vigilance particulière – et au-delà.